



Commune de SEPT-SORTS  
77260

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 24 SEPTEMBRE 2013

**PRESIDENT** : M. ARNOULT François, Maire.

**PRESENTS** : M. Pascal MERLIN, M. Laurent DE VISCH, M. Alain LECOMTE, Mme Françoise BÖSCH, Mme Maryse WAUTHIER, Mme Camille JEAN-LOUIS

**ABSENTS** : M. Sébastien CAFFART, M. Hervé GODARD

**ABSENTS EXCUSES** : M. Jean-François RICHARD, Mme Anne-Marie DESBROUSSES

**POUVOIRS** : Mme Anne-Marie DESBROUSSES donne pouvoir à M. François ARNOULT

**Secrétaire de séance** : Mme Camille JEAN-LOUIS

o\*o\*o\*o\*o

**Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 30. Lecture et approbation du compte-rendu de la réunion du 6 septembre 2013.**

### **DELIBERATIONS ET DECISIONS :**

► Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la 2ème tranche des travaux d'aménagement de la traversée du village va commencer début octobre. La voirie va subir des aménagements de sécurisation, des trottoirs et des places de parking vont être aménagés, du n° 15 jusqu'au carrefour.

Les riverains ont été avertis et encouragés à faire les branchements aux différents réseaux avant le début de ces travaux d'aménagement.

Afin de ne pas abîmer la nouvelle voirie, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de fixer un délai pendant lequel aucun raccordement ne sera autorisé.

**Le conseil municipal, après discussion et délibération,**

- **DECIDE** qu'aucun raccordement aux réseaux ne sera autorisé dans un délai de 5 ans à compter de la fin des travaux d'aménagement (enrobé), sauf cas d'urgence tel que fuites...

La présente délibération sera transmise aux concessionnaires de la commune.

► Le conseil municipal décide de renouveler la convention pour les tickets restaurants des employés et de poursuivre sa collaboration avec Edenred France,

**MANDATE Monsieur le Maire pour signer le nouveau contrat a effet du 1<sup>er</sup> décembre 2013.**

► Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet du Plan Local d'Urbanisme préparé par la commission communale avec l'aide du Cabinet Urbanence. Il présente également la brochure qui sera distribuée à la population et aux entreprises dans le cadre de la concertation ; cette brochure présente le travail de la commission, ses réflexions et inclue un questionnaire destiné à recueillir des avis, des interrogations mais aussi des suggestions de la part des habitants et entrepreneurs. A ce stade de l'élaboration le projet peut évoluer. Le conseil municipal, après en avoir pris connaissance, valide cette brochure.

Le projet du PLU sera arrêté par le conseil municipal vers le 15 décembre 2013. L'enquête publique d'un mois n'aura lieu qu'après les élections municipales de 2014. Le PLU pourra être approuvé à l'issue de l'enquête.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de l'évolution du SCOT et notamment du courrier qu'il a adressé à M. le Président du Syndicat le 12 septembre 2013, l'interpellant sur le Document d'Orientation et d'Objectifs. Ce document ne tient pas compte de la vocation souhaitée et prévue en atelier de travail le 15 avril 2013 de la future zone de Sept-Sorts et annoncée lors de la présentation publique du 18 juin 2013 ; à savoir une zone d'activité mixte, soit 5 à 6 hectares pour les commerces et le reste pour l'artisanat et des PMI-PME. A ce jour, il n'y a eu aucune réponse de la part de M. Rigault.

## QUESTIONS DIVERSES

► Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le SMERSEM va fusionner avec d'autres syndicats d'électricité et ainsi va être créé le Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne (SDESM) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014. Afin de représenter la commune, le conseil municipal, sur proposition du Maire, décide de désigner en tant que délégués pour finir le mandat, le Maire et le 1<sup>er</sup> adjoint. De nouveaux délégués seront élus après les élections municipales.

► Une convention a été signée avec RECYTEXTILE pour la pose de 2 containers à textile sur la ZAC du Hainault près des containers à verres. Le ramassage est prévu toutes les semaines.

► Vu le désistement de Mlle DENOS pour remplacer Mme ELIE, Mme Noëlle BASSET est recrutée par voie de mutation à compter du 1<sup>er</sup> octobre sur le poste d'adjoint d'animation et d'adjoint technique.

► Monsieur le Maire rappelle au conseil que la collecte robotisée va être mise en place par VEOLIA courant octobre. Certains quartiers de Fay le Bac auront un point de regroupement, le camion ne pouvant pas circuler rue du Passeur notamment et pour les voies en sens unique (rue des Trois Pigeons), les containers devront être mis du côté droit de la rue.

► Le conseil Général va procéder à la rénovation de la couche de roulement d'une partie de la RD603 entre l'entrée de Sammeron et l'Intermarché. Reste à la charge de la commune le renouvellement des bouches de détection des feux tricolores aux deux carrefours. STPEE se charge des travaux.

► Les travaux de busage de fossé dans le petit bois rue de Jouarre sont finis et l'agrandissement du terrain de boules au Pâtis est en cours de finition. Ces travaux sont réalisés en régie par les employés techniques.

► Une exposition des artistes Sept-Sortais aura lieu le 1<sup>er</sup> week-end d'octobre dans la salle de la mairie.

Vu pour être affiché 30 septembre 2013 conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes.  
A Sept-Sorts, le 30 septembre 2013.

Le Maire,  
François ARNOULT.

